



COMMISSION FOOT SANTE – FOOT LOISIR

PV REUNION DU Mardi 9 Novembre 2021 à 18h30

Présents : Madame Saulnier. Messieurs Chapuis, Clerc, Duprez (en visio), Gollion, Maubey, Sornay.

Intervention de Mr Jaillet en fin de séance.

Secrétaire de séance : Mr Maubey

En préambule, le Président Michel Sornay, rappelle les pratiques du « Foot Santé - Football Loisir » et les enjeux de son développement :

- Augmentation du nombre de licenciés
- Renforcement des clubs ou création de nouvelles structures dans des villages non pourvus actuellement.
- Obtention de subventions dans le cadre d'activités liées à la santé, pour financer nos actions. Le « Foot en Marchant » rentre dans ce cadre.

Actuellement le district dénombre 156 licenciés dans 21 clubs ; les formes de pratique doivent être analysées

Pour mémoire, la saison dernière il y avait 99 licenciés

Le débat s'ouvre avec pour objectifs :

- De trouver des axes de développement
- De définir une stratégie

Après échanges il est décidé :

- D'axer nos efforts sur le développement du « Foot en Marchant »
- De fixer un objectif, pour cette saison, de 10 nouveaux groupes de pratiquants (en clubs existants ou en dehors)
- Pour aider Charlotte Saulnier dans sa recherche de nouveaux contacts, le District assurera une communication dans la Presse départementale.
- Un message interne vis-à-vis des membres du District (Comité Directeur, Commissions, Arbitres...) sera également effectué.
- La commission accepte la proposition de Charlotte d'éditer des Flyers à distribuer (les lieux pourvus d'un City Stade sont des cibles privilégiées).
- Il est possible de se licencier directement au District, dans ce cas le prix de la licence, intégrant l'assurance, est fixé à 15 euros.
- Une date sera déterminée ultérieurement pour organiser un rassemblement des pratiquants avant la fin de saison.
- Il est rappelé que le Comité Directeur a validé l'octroi d'une paire de buts (2m / 3m) dès lors qu'une structure dénombre 12 pratiquants « Foot en Marchant » licenciés, ou plus.

En fin de séance est abordée l'organisation de la soirée du Téléthon du vendredi 3 décembre.

Charlotte Saulnier et Clément Jaillet organiseront un tournoi de « FutNet » (Tennis Ballon) à Jura-Parc.

- Inscriptions préalables des équipes souhaitées

- Equipe de 3 joueurs
- Une information en direction des clubs (comprenant le règlement) partira semaine 45
- Durée et organisation du tournoi en fonction du nombre de participants
- 18 h 00 : jeu libre. 19 h 30 : début du tournoi. 22 h 00 : fin de l'activité
- Pass Sanitaire obligatoire
- Tous les membres du district (Comité Directeur, Commissions, Arbitres ...) sont sollicités pour aider à l'organisation, un mail dans ce sens partira semaine 45).

La séance est levée à 20 h 30.

Prochaine réunion, à définir 18h00 au District du Jura

**le Secrétaire
Alain MAUBEY**

**le Président de la Commission
Philippe DUPREZ**